



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CAMPUS
FRANCE



POLOGNE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Focus

N°30 - AVRIL 2021

**Nom officiel**

République de Pologne (*Rzeczpospolita Polska*)

Population (au 1^{er} janvier 2019)

38,4 millions d'habitants

Langue officielle

Polonais

Monnaie

Złoty (1 € = 4,2 PLN)

Capitale

Varsovie (1,7 million d'habitants)

Villes universitaires

Varsovie (1,7 million d'habitants),
Cracovie (765 000 habitants),
Wrocław (637 000 habitants),
Poznań (547 000 habitants)

PIB (prix courant, 2019)

587,858 Mds€

Dépenses publiques pour l'éducation (% du PIB)

4,6 % (2017)

**Nombre d'étudiants
dans l'enseignement supérieur polonais** (2018-2019)

1 493 000

**Taux brut de diplômés
de l'enseignement supérieur**

45 %

**Étudiants accueillis
en mobilité internationale** (2018-2019)

54 354

**Étudiants polonais
en mobilité internationale** (2018-2019)

26 164

Sources : Banque Mondiale, OCDE, Institut statistique de l'UNESCO (ISU)

Introduction

Un pays dynamique et profondément européen

La Pologne occupe une place centrale en Europe, tant géographiquement que politiquement grâce à une coopération accrue avec de nombreux pays. Premier pays du bloc soviétique à s'être affranchi du rideau de fer, la Pologne a rejoint l'Union européenne en 2004. Par cette adhésion, mais également par la conclusion d'accords de coopération dans le cadre du Triangle de Weimar¹ ou du Groupe de Visegrád², le pays a su devenir un acteur de poids dans la région. La Pologne est aussi l'une des économies les plus dynamiques d'Europe centrale et orientale dont la France constitue un partenaire commercial de premier plan. La France est ainsi le 3^e employeur étranger et se situe au 2^e rang des investisseurs derrière l'Allemagne. La stabilité politique du pays est toutefois remise en question. Des réformes controversées de la justice ont ainsi conduit l'Union Européenne à déclencher le 20 décembre 2017, après des mois de mise en garde, une procédure de sanction à l'égard de Varsovie.

Une riche tradition d'enseignement supérieur

L'histoire de l'enseignement supérieur en Pologne est ancienne, puisqu'elle remonte à 1364 avec la création de l'Université Jagellon de Cracovie, l'une des plus anciennes d'Europe centrale. En 1747 est créée la bibliothèque publique de Zaluski, la première d'Europe et l'une des plus grandes du monde à cette époque. Elle abritait également la plus grande collection de livres francophones hors de France.

Jeu des grandes puissances voisines, en 1815 la Pologne est divisée à nouveau à l'issue du Congrès de Vienne, ce qui conduit les étudiants polonais à se réfugier à l'étranger, notamment en France. Au sortir de la Première Guerre mondiale, l'indépendance de la Pologne est proclamée. Le pays est à nouveau envahi puis divisé pendant la Seconde Guerre mondiale, avant de connaître la domination soviétique. Le régime communiste entrava alors fortement le rayonnement de l'enseignement supérieur polonais. Les contacts internationaux se limitaient aux échanges entretenus avec les établissements du bloc soviétique, à quelques exceptions près (présence du British Council dès 1938, relations avec le DAAD dès 1958...). C'est finalement l'introduction du programme Erasmus+ en 1998 qui a véritablement développé l'internationalisation de l'enseignement supérieur polonais.

Des réformes nationales ambivalentes

Après s'être affranchie de la tutelle soviétique, la Pologne a entamé son processus démocratique, qui s'est notamment traduit par son entrée dans l'Union européenne. Cependant, le parti conservateur nationaliste a mis en place depuis 2015 plusieurs réformes controversées, dont une réforme litigieuse de la loi sur l'enseignement supérieur et la science entrée en vigueur en 2018. Certaines applications sont aujourd'hui redoutées car elles pourraient constituer une forme de menace envers la liberté de la recherche, établissant une nouvelle hiérarchie entre les publications. Cette nouvelle classification se traduit par un impact direct sur les budgets alloués aux établissements de recherche. Cependant, le gouvernement a dans le même temps démontré sa volonté d'attirer de plus en plus d'étudiants et de scientifiques internationaux grâce à de nouveaux financements et la création d'une agence de promotion : NAWA³.

¹ France et Allemagne.

² République tchèque, Slovaquie et Hongrie.

³ <https://nawa.gov.pl/en/>



L'enseignement supérieur et la recherche en Pologne

En 2018-2019, la Pologne compte 1493 000 étudiants contre 2 166 000 en 2008-2009. Le pays enregistre depuis dix ans une baisse conséquente de sa population étudiante (-30 % après une massification très importante des effectifs à la chute du régime soviétique). La Pologne a accueilli 54 000 étudiants internationaux et plus de 26 000 étudiants polonais sont partis étudier à l'étranger cette même année¹. En raison du déclin démographique, la baisse du nombre d'étudiants polonais inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en Pologne devrait se poursuivre jusqu'en 2025².

Système éducatif et accès à l'enseignement supérieur

Le second cycle de l'enseignement secondaire s'adresse aux élèves qui, à partir de l'âge de 16 ans, peuvent choisir parmi trois types d'écoles : les écoles générales, les lycées techniques et les écoles professionnelles. Seuls les élèves des écoles générales et des lycées techniques passent l'examen de fin d'études secondaires supérieures pour obtenir le diplôme « Matura », leur donnant ainsi accès à l'enseignement supérieur. Ce sont les notes obtenues à cet examen qui déterminent l'admission des étudiants dans les établissements.

L'enseignement supérieur est structuré autour de 382 établissements reconnus par l'État. Le système universitaire est divisé entre universités privées faisant payer des droits d'inscription et les universités publiques, en principe gratuites. Toutes les universités sont publiques, à l'exception de l'Université Catholique de Lublin (KUL) et de l'Université Cardinal Stefan Wyszyński (UKSW).

De plus en plus d'étudiants se tournent vers des formations techniques au sein d'universités dites « polytechniques » de statut public,

au détriment des formations universitaires traditionnelles. Ces formations se font appeler à l'international « université technologique » et comprennent notamment les cursus d'ingénieurs. Ces établissements sont souvent considérés par les étudiants comme plus exigeants que les universités généralistes, et l'enseignement y est à la fois théorique et pratique.

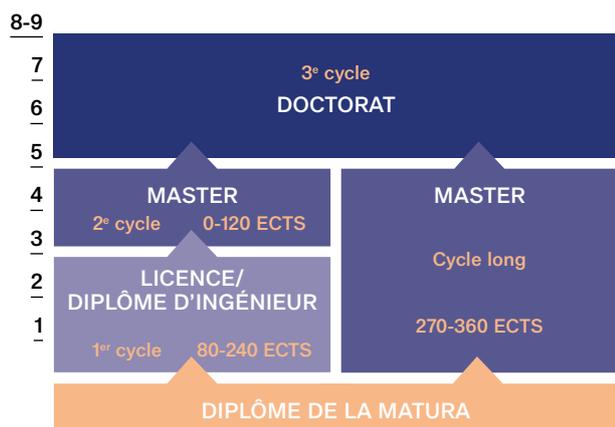
Enfin, il existe en Pologne des académies, des établissements publics spécialisés dans un domaine pratique tel que l'agriculture, l'économie ou la médecine par exemple. Le terme d'académie prêtant à confusion, ces établissements tendaient à se qualifier d'universités. La loi précise désormais la terminologie : la dénomination « université » est réservée à un établissement délivrant le doctorat dans au moins six disciplines, dont quatre relevant d'un domaine de spécialisation. Les académies n'en délivrent que dans deux disciplines scientifiques.

Organisation des études

Le système universitaire polonais, notamment depuis son arrimage au système L-M-D, se rapproche du système français. Les études sont organisées suivant le modèle suivant :

¹ IUS, mars 2021.

² Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Fiche Curie Enseignement supérieur Pologne, mai 2020.



Source : NAWA

Le titre d'ingénieur (*inżynier*) est une spécificité du système polonais. Considéré comme un diplôme du 1^{er} degré, il est délivré spécifiquement pour des études dans les domaines techniques (hors architecture), en sciences urbaines, agraires, ou forestières à l'issue de trois ans et demi à quatre ans d'études. Enfin, concernant le doctorat, suivant la tradition germanique, la Pologne a conservé le titre de « docteur habilité », généralement exigé pour prétendre au poste de professeur. La durée du doctorat y est très variable, mais les doctorats sont généralement obtenus après moins de quatre à cinq années d'études.

Il est à noter que la structuration des cours peut être différente de la France, le master ainsi que les études doctorales peuvent s'effectuer suivant le régime classique (cours en journée) ou selon un régime aménagé (cours du soir et du week-end). Beaucoup d'étudiants polonais commencent en effet à travailler dès la fin de la licence.

Systeme de notation

Le montant de crédits ECTS prévu pour un semestre d'études varie de 27 à 33, alors que pour une année il s'élève à 60. Le montant de crédits nécessaires pour valider le 1^{er} degré d'études supérieures est compris entre 180 et 240, contre 90 à 120 pour valider le second degré. Pour les études de magister, il faut valider entre 270 et 360 crédits ECTS en fonction des universités et des cursus.

Renommée des établissements

Depuis 2002, la Commission polonaise d'accréditation, créée par le ministère de l'Éducation nationale polonais, évalue le respect des minima légaux par les établissements publics comme privés. Cependant, certaines commissions d'auto-accréditation sont reconnues, comme la Conférence des recteurs des universités polonaises (la KRASP), qui évalue la qualité des enseignements dispensés dans les établissements. Certains opérateurs privés (Forum, accréditation AACSB10, etc.) délivrent eux aussi des accréditations pour des formations ou des établissements. La valeur de cette accréditation n'est pas officielle mais reste très regardée dans le milieu universitaire. L'un des classements de référence des établissements d'enseignement supérieur polonais est celui établi annuellement par la Fondation éducative Perspektywy³.

Concernant les classements internationaux, en 2020, l'Université de Varsovie et l'Université Jagellonne sont classées entre la 601^e et la 800^e place du classement Times Higher Education, tandis que le classement de Shanghai leur attribue un rang situé respectivement entre la 301^e et 400^e et entre la 401^e et la 500^e place. Afin d'améliorer la visibilité des universités de recherche et le rayonnement de l'enseignement supérieur, le ministère de l'Éducation a mis en œuvre en 2019 un programme distinguant les meilleurs établissements. Ont été choisies dix universités lauréates⁴ qui obtiendront pour les années 2020-2026 une hausse de 10 % de leurs subventions publiques. A également été créé en 2019 le réseau Łukasiewicz composé d'instituts de recherche appliquée (et équivalent au réseau des Instituts Carnot en France), afin de renforcer la recherche.

³ <http://ranking.perspektywy.pl/2020/>

⁴ Les 10 universités polonaises lauréates sont : l'Université de Varsovie, l'Université Technologique de Gdańsk, l'Université Adam Mickiewicz de Poznań, l'AGH université des sciences et technologies, l'Université Jagellonienne, l'Université Technologique de Varsovie, l'Université médicale de Gdańsk, l'Université Technologique de Silesian, l'Université Nicolaus Copernicus de Toruń et l'Université de Wrocław. Source : <https://www.gov.pl/web/science/leaders-of-the-excellence-initiative--research-university-competition---the-best-universities-in-poland>



L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche polonais

Une nouvelle stratégie d'internationalisation

En 2015, le ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur (MNiSW) annonce son objectif d'atteindre 100 000 étudiants étrangers d'ici 2020 et augmente le financement des universités œuvrant activement à s'internationaliser.

Le gouvernement polonais a ainsi créé en octobre 2017 l'Agence nationale pour les échanges académiques (NAWA) pour coordonner et développer les activités et les politiques d'internationalisation des institutions académiques et de recherche polonaises. La stratégie d'attractivité polonaise met l'accent sur la qualité de son système d'enseignement supérieur, les frais d'inscription peu élevés et le coût de la vie mesuré. Aussi, l'un des principaux atouts du système de l'enseignement supérieur polonais est la richesse de ses formations et enseignements en anglais. Près de 850 formations sont entièrement dispensées en anglais, dans de nombreuses disciplines et à tous les niveaux d'études¹.

L'agence NAWA propose également des bourses de mobilité entrante pour les étudiants internationaux et des bourses de mobilité entrante et sortante pour les chercheurs polonais et étrangers. L'organisme a aussi conclu des accords bilatéraux avec 25 pays partenaires et met en place plusieurs types de mobilité financés à hauteur de 1,5 million de zlotys (375 000 euros environ) en 2019.

La stratégie « *Ready, Study, Go! Poland* » lancée depuis 2012 et reprise en 2017 par NAWA, est centrée sur la mobilité des enseignants

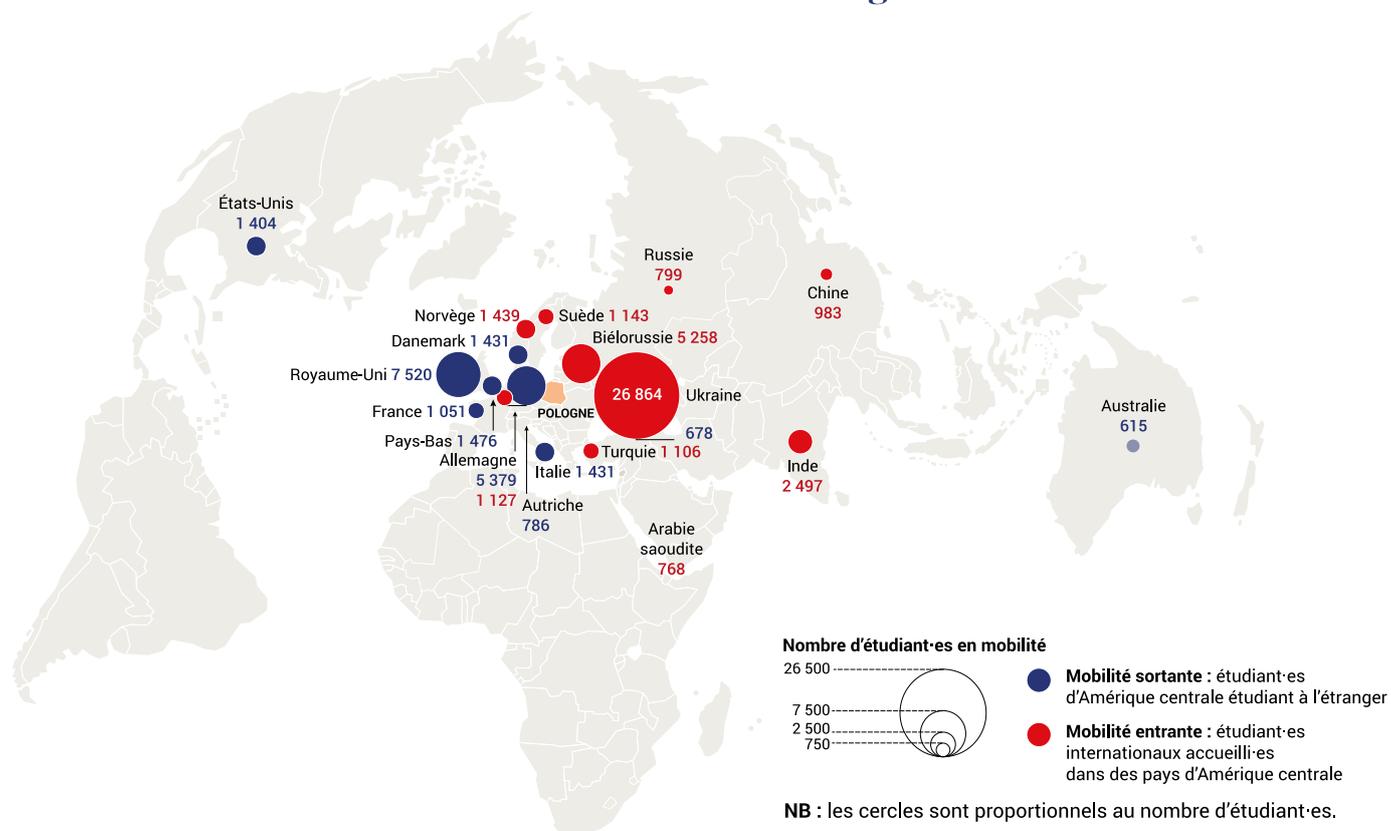
et personnels académiques, leur permettant de partir pour une durée maximale de deux ans : 12 500 personnels académiques (surtout des enseignants des universités publiques) ont séjourné à l'étranger en 2017-2018. Les enseignants polonais sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à quitter la Pologne (+17 % en cinq ans). Pour renforcer l'attractivité des infrastructures de recherche en Pologne auprès des scientifiques étrangers, NAWA offre également des séjours de recherche en Pologne pour des employés d'institutions étrangères. La stratégie comprend aussi des dispositions pour la formation linguistique et la formation aux pratiques internationales pour le personnel universitaire.

Un accent porté sur l'Europe

La stratégie d'internationalisation polonaise vise en priorité l'Europe, principale région d'origine des étudiants internationaux en Pologne, et zone d'accueil majeure pour les étudiants polonais.

Le programme Erasmus+ est ainsi un des piliers de la coopération universitaire polonaise. En 2018-2019, la Pologne était le 7^e pays d'origine et la 6^e destination de la mobilité d'échange dans le cadre du programme européen; elle accueille d'ailleurs de plus en plus d'étudiants en échange (+48 % entre 2013 et 2018). De plus, plusieurs projets d'universités européennes sont en cours de création, impliquant des universités françaises et polonaises. Cet enthousiasme pro-européen des universités polonaises se confirme avec 10 projets retenus (dont 7 avec au moins un partenaire français) sur 30 candidatures (dont 18 avec au moins une université française).

La mobilité étudiante entrante et sortante en Pologne



Source : Institut statistique de l'UNESCO, extractions février 2021

Une mobilité entrante dynamique

Le taux de mobilité des étudiants polonais est relativement faible (2 % en 2018-2019), mais le pays connaît une mobilité entrante très dynamique (+57 % sur cinq ans). Ainsi, le nombre d'étudiants étrangers en mobilité diplômante en Pologne a été multiplié par quatre entre 2008 et 2018.

La Pologne reste centrale dans sa zone traditionnelle d'influence : le groupe le plus important d'étudiants étrangers en 2018-2019 est les Ukrainiens (27 000), devant les Biélorusses (5 200). Les étudiants indiens sont aussi

nombreux et en forte croissance : ils figurent à la 3^e place du classement des pays d'origine des étudiants en Pologne, avec 2 500 inscrits (+575 % entre 2008 et 2018). Cela peut s'expliquer par l'amélioration de la qualité des études techniques et d'ingénierie, très prisées par les étudiants indiens. En quatrième et cinquième positions figurent les Norvégiens (1 400) et les Suédois (1 100), ils sont très nombreux à venir en Pologne pour les formations en médecine, enseignées en anglais. Les Français sont 293 à partir étudier en Pologne, un chiffre en baisse importante sur un an (538 en 2017)².

¹ Annuaire des formations en anglais : https://study.gov.pl/studyfinder?field_area_tid=All&field_level_tid=All&field_language_tid=18

² Ambassade de France en Pologne.

La mobilité sortante des étudiants polonais est faible, seulement 26 000 étudiants polonais sont partis à l'étranger en mobilité diplômante en 2018-2019. Les étudiants polonais sont majoritairement partis au Royaume-Uni, ils étaient 7 500 (+44 % sur cinq ans), en Allemagne (5 400), et aux Pays-Bas (1 500). Ces trois pays concentrent à eux seuls plus de 50 % de la mobilité étudiante polonaise. En 2018-2019, la France a accueilli 1 050 étudiants polonais en mobilité diplômante, ce qui en fait la septième destination³.

La mobilité France-Pologne, des perspectives prometteuses

En France en 2019-2020, 2 200 étudiants étrangers sont d'origine polonaise⁴. Ils privilégient l'université (70 % des effectifs), puis les écoles de commerce (9 %), les écoles d'ingénieurs (8 %), les écoles d'art et d'architecture (4 %) et enfin

les formations dispensées dans les lycées (BTS, CPGE). Au sein de l'université, les étudiants polonais sont plus nombreux à étudier en licence (54 %) qu'en master (37 %). On dénombre 141 doctorants polonais, soit 9 % des effectifs, mais l'inscription en doctorat connaît la plus forte baisse (-45 % entre 2014 et 2019). Un tiers des étudiants polonais dans les universités choisissent d'étudier dans les disciplines artistiques, en langues et sciences humaines et sociales.

La mobilité étudiante franco-polonaise est donc assez déséquilibrée : le flux d'étudiants français vers la Pologne est bien plus faible que le nombre de Polonais qui viennent en France. Les échanges Erasmus+ entre les deux pays compensent ce déséquilibre puisque presque 1 500 partent en échange en Pologne, contre un peu moins de 1 000 Polonais en France.

Une stratégie d'internationalisation polonaise très dynamique et orientée sur l'Europe.

³ Institut statistique de l'UNESCO (ISU), mars 2021.

⁴ Chiffres MESRI-SIES. Ce chiffre comprend tous les étudiants de nationalité polonaise inscrits en France, qu'ils soient en mobilité diplômante, en échange ou non mobiles.



La coopération universitaire et scientifique avec la France

La francophonie et le réseau de coopération française en Pologne

Bien que fortement concurrencées, la culture et la langue française en Pologne continuent de jouir d'une grande sympathie chez les Polonais. Le français est en effet souvent enseigné comme seconde langue vivante (la première langue vivante étant l'anglais) à près de 115 150 élèves, malgré une certaine perte de vitesse face à l'allemand, toujours très plébiscité, le russe ou encore l'espagnol. On compte 21 sections bilingues (9 au primaire, 12 au lycée), regroupées dans 19 établissements bilingues dont 10 labellisés FrancEducation en Pologne. L'Institut français de Pologne (à Varsovie et à Cracovie), le réseau des Alliances françaises en Pologne ainsi que les Associations FLAM (Français langue maternelle) sont également des opérateurs essentiels de la Francophonie en Pologne.

La Pologne a, depuis 1997, le statut de pays observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'ambassade de France en Pologne promeut l'adhésion des universités polonaises à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et collabore avec elles : cofinancement de postes de lecteurs francophones (Cracovie, Katowice, Lodz et Poznań), développement de filières francophones, de stages en entreprise, promotion du français langue de l'emploi, concours « ma thèse en 180 secondes » en français (14 candidats polonais en 2019, 16 en 2020 et 2021). L'AUF projette d'ouvrir une antenne à l'Université de Varsovie.

En décembre 2013, a été constitué le réseau GADIF à Varsovie, le Groupe des ambassades, délégations, institutions francophones. Il a pour objectif de promouvoir les valeurs de la Francophonie dans le respect de la diversité culturelle. Des prix (prix GADIF scientifique notamment pour le concours « Ma thèse en 180 secondes ») sont attribués chaque année à une personnalité ou à une institution qui auraient particulièrement œuvré pour la francophonie en Pologne. D'autres initiatives existent, dont celle lancée en 2010 par l'Ambassade de France en Pologne avec le Club France en Pologne, devenu « France Alumni Pologne », un réseau personnel et professionnel qui rassemble les alumnis polonais de l'enseignement supérieur français, les anciens boursiers du gouvernement français, les étudiants et diplômés des formations universitaires francophones en Pologne.

La coopération universitaire et scientifique franco-polonaise

De nombreux outils de coopération universitaire ont été développés ces dernières années en France comme en Pologne. Certains établissements français possèdent des formations délocalisées en Pologne, comme l'ESCP Europe depuis 2015, avec son campus de Varsovie situé dans les locaux de l'Université Kozminski¹. Il existe aussi de nombreux diplômes délocalisés, comme les quatre écoles de droit français en Pologne (Cracovie, Lodz, Gdansk et Varsovie) qui sont des formations d'établissements français hébergées au sein d'établissements polonais partenaires.

¹ <https://www.escpeurope.eu/fr/node/31>

L'IAE de Lyon propose également une formation sanctionnée par le master Management et Administration des Entreprises, Management général franco-polonais². Enfin l'Université de Lorraine propose un diplôme délocalisé en génie des systèmes industriels et logistique en collaboration avec l'International University of Logistics and Transport (Wroclaw)³.

On dénombre près de 70 doubles diplômés⁴, devenus l'un des outils les plus performants de la coopération universitaire. Dix sont enseignés intégralement en français. Ces doubles diplômés ont été créés suite à un appel d'offres lancé en juillet 2005 par les gouvernements français et polonais auprès des établissements d'enseignement supérieur des deux pays.

De plus, 13 masters franco-polonais ont vu le jour et permettent la délivrance de diplômes conjoints (l'étudiant reçoit un seul diplôme signé par les établissements partenaires).

Les partenariats universitaires franco-polonais s'inscrivent également dans le cadre de masters et de doctorats Erasmus-Mundus, parmi lesquels on compte plusieurs programmes créés par un consortium d'universités européennes (17 programme au total à noyau franco-polonais).

L'existence de certains programmes de financement enrichit également la recherche franco-polonaise. C'est notamment le cas du Partenariat Hubert Curien (PHC) POLONIUM, programme coordonné et financé, côté français, par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Créé en 1995, il permet de financer chaque année et pour 2 ans environ 20 nouveaux projets de recherche conjoints entre équipes françaises et polonaises.

La France est le 5^e partenaire scientifique de la Pologne en termes de nombre de publications. Le CNRS (60 ans de coopération avec l'Académie des Sciences Polonaise en 2017, 50 % des co-publications franco-polonaises sont produites avec le CNRS, 1^{er} partenaire de la Pologne en nombre de projets H2020), le CEA (3^e partenaire de la Pologne en nombre de projets H2020), et dans une moindre mesure le CNES, l'INSERM, l'INRAE et l'INRIA, entretiennent des coopérations avec la Pologne. Actuellement, le CNRS compte 3 « International Research Projects », 3 « International Research Networks », 7 « International Emerging Actions » en lien avec des universités polonaises.

À noter également, la présence en Pologne du Centre de civilisation française et d'études francophones (CCFEF)⁵ qui est une unité franco-polonaise de sciences humaines et sociales de l'Université de Varsovie, et de sa structure miroir en France, le Centre de civilisation polonaise à Sorbonne Université. Le CCFEF a été créé en 1958 sur la base d'un accord franco-polonais par Michel Foucault, qui en devint le premier directeur. L'activité du Centre repose sur des projets de recherche scientifique interdisciplinaires et d'activités didactiques, le soutien à la coopération universitaire et scientifique polono-française, la publication et la diffusion de publications scientifiques et l'accès aux collections des bibliothèques liées à la langue et à la culture françaises. Le centre est également un lieu de débats publics polono-français et européens. L'activité de recherche s'y organise autour de trois axes principaux : migrations, sécurité européenne et mémoire collective.

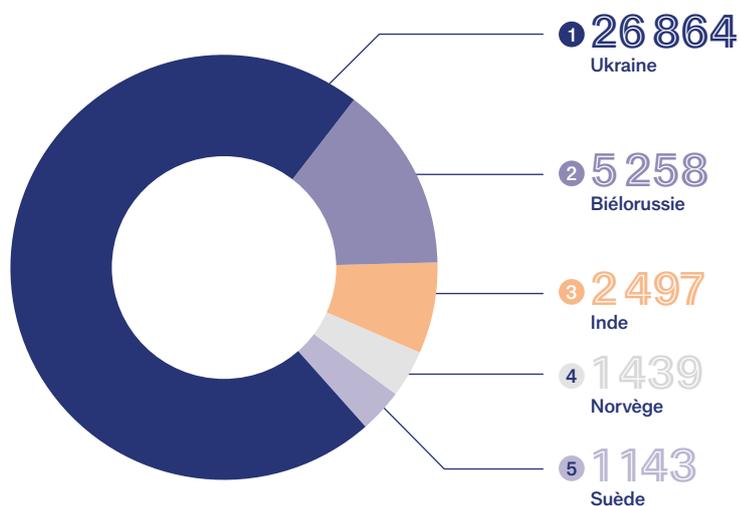
² <https://iae.univ-lyon3.fr/mae-master-management-general-franco-polonais-pologne>

³ <http://lgipm.univ-lorraine.fr/node/4708>

⁴ Annuaire des doubles diplômés : <https://www.pologne.campusfrance.org/fr/doubles-diplomes-franco-polonais>.

⁵ <https://okf.uw.edu.pl/fr/>

Les premiers pays d'accueil



Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU)

Mobilité vers la France en 2019-2020



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Sous-Direction des systèmes d'information et des études statistiques

Directrice de la publication :

Béatrice Khaiat,
Directrice générale

Comité éditorial :

Florent Bonaventure,
Olivier Chiche-Portiche,
Anne Plaine et Clarisse Zerbib

Rédaction :

Campus France :
Gabrielle Lenormand
Ambassade de France
en Pologne :
Christophe Paoli
et Eliza Łuczyńska

*Ce travail a été fait en
collaboration avec l'ambassade
de France en Pologne, que nous
remercions pour son suivi attentif.*

Édition : Beth Kurtz

Cartographie :

Philippe Rekacewicz

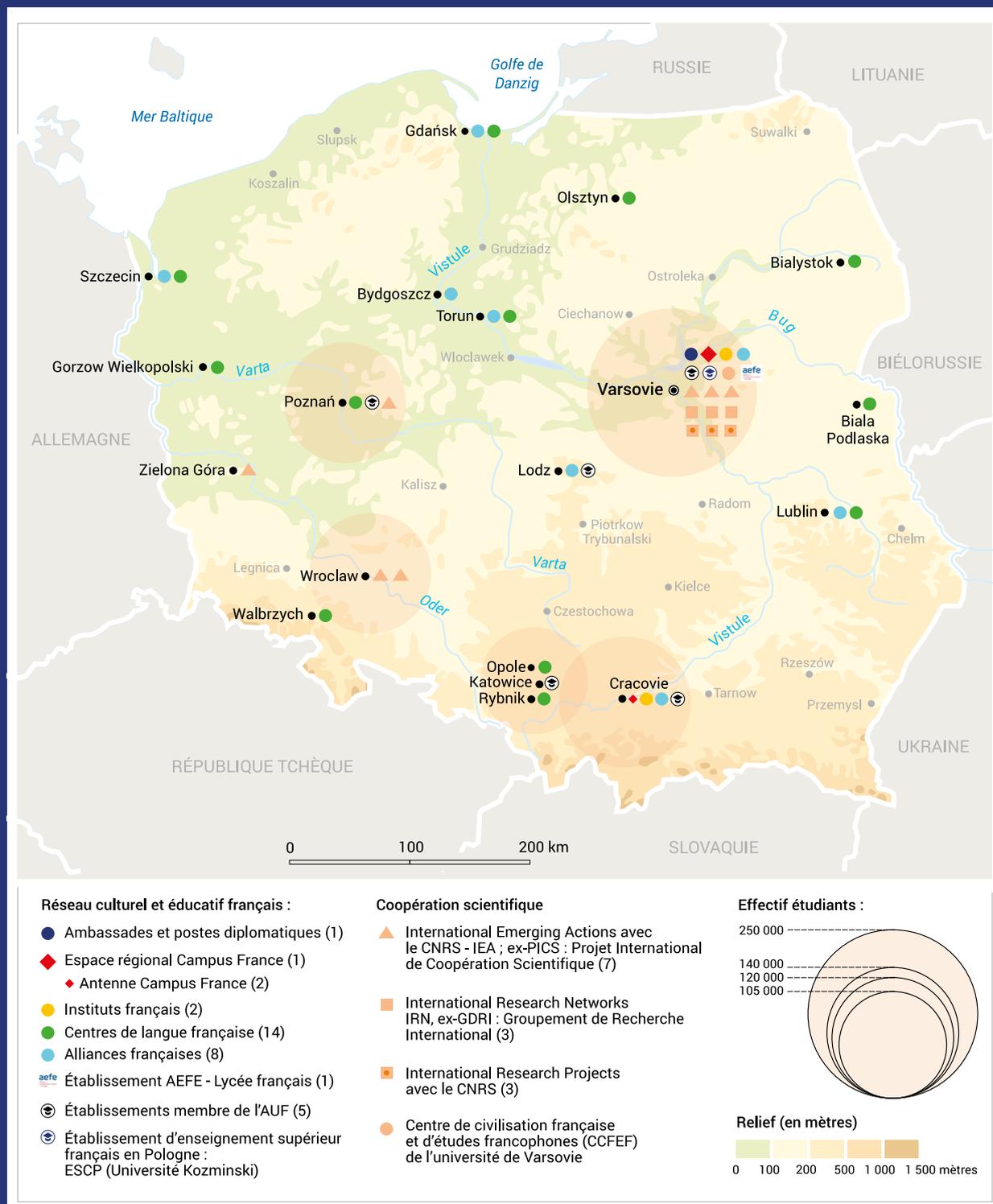
Réalisation : Luciole

Campus France

Agence française
pour la promotion de
l'enseignement supérieur,
l'accueil et la mobilité
internationale
28, rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Réseau des établissements culturels, éducatifs et universitaires en Pologne



Source : Ambassade de France en Pologne

